

Région académique

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIEC/19-810-1835 du 25/03/2019

**BACCALAUREAT GENERAL - EPREUVE DE SPECIALITE SERIE L - DROITS ET GRANDS ENJEUX
DU MONDE CONTEMPORAIN - SESSION 2019**

Références : Note de service n°2012-005 du 5 janvier 2012 publiée au BOEN n° 3 du 19 janvier 2012 – note de service n°2012-073 du 9 mai 2012 publiée au BOEN n° 20 du 17 mai 2012

Destinataires : Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme EXPOSITO - Tel : 04 42 91 71 88 - Mail : daniele.exposito@ac-aix-marseille.fr - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

La note de service n° 2012-005 du 5 janvier 2012 fixe les modalités de l'épreuve d'enseignement de spécialité de Droit et grands enjeux du monde contemporain du baccalauréat de la série littéraire.

1 - Règlement d'examen

Il s'agit d'une épreuve orale, notée sur 20 points, évaluée en contrôle ponctuel et affectée du coefficient 4.

1-1 Candidats scolaires (établissements publics et privés sous contrat, cned scolaire)

La durée de l'épreuve est de 20 minutes **sans temps de préparation** pour les candidats qui ont réalisé un dossier projet

1-2 Candidats individuels ou scolarisés dans un établissement privé hors contrat

Les candidats individuels sont soumis à une épreuve orale d'une durée de 20 minutes portant sur un sujet en lien avec les notions de programme choisi par l'examineur. Ils disposent de **20 minutes de préparation**.

2- Support de l'épreuve

2-1 Candidats scolarisés (établissements publics et privés sous contrat)

Le projet réalisé par le candidat au cours de l'année scolaire sert de support à l'épreuve. Le dossier-projet n'est que le support de l'épreuve, il ne doit pas faire l'objet d'une évaluation.

Pour interroger dans les meilleures conditions, les professeurs interrogateurs prendront connaissance des projets des candidats avant l'interrogation.

Les dossiers projets des candidats seront donc adressés dans les centres d'épreuves par les établissements d'origine au plus tard le **mercredi 15 mai 2019**.

Dans l'hypothèse où un candidat ne remet pas son dossier projet, il sera interrogé selon les mêmes modalités qu'un candidat individuel.

2-2 Candidats individuels, scolarisés dans un établissement privé hors contrat

Ces candidats ne réalisent pas de dossier projet. Ils sont interrogés sur un sujet choisi par l'examineur

3- Jury de l'épreuve

Le jury est composé d'un seul examinateur. L'évaluation est assurée par un professeur chargé de l'enseignement de droit et grands enjeux du monde contemporain qui n'a pas assuré la formation du candidat.

4- Notation

La note attribuée par l'examineur est exprimée en points entiers sur la base des modalités figurant sur la grille d'évaluation. L'arrondi est décidé par l'examineur.

La grille d'évaluation a valeur de copie d'examen, elle peut donc être communiquée au candidat qui en fait la demande par le centre d'épreuve après la délibération du jury. (cf annexe n°1 fiche DGEMC)

L'examineur doit renseigner la grille avec soin et expliciter la notation dans la rubrique « appréciation globale de l'examineur ».

Il n'est pas prévu de fiche d'évaluation pour les candidats individuels.

5- Calendrier et centres d'épreuves

5-1 Calendrier

- Transmission des fiches d'évaluation et des bordereaux de notation dans les centres d'épreuves **début mai 2019** dans la tournée.
- Envoi des dossiers projets des candidats dans les centres d'épreuves par les établissements d'origine des candidats le **mercredi 15 mai** au plus tard.
- Consultation des dossiers-projets par les professeurs interrogateurs le matin et l'après-midi de chaque jour d'épreuves avant les interrogations.
- Evaluation les **23 et 24 mai 2019**
- Réunion d'harmonisation le **vendredi 14 juin 2019 à 9 h** au lycée Cézanne à Aix en Provence
- Date limite de saisie des notes le **vendredi 14 juin 2019 à 17 heures**.

5-2 Centres d'épreuves

Se référer à l'annexe n° 2

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Baccalauréat général Série L
ÉPREUVE ORALE DE DROIT et GRANDS ENJEUX
DU MONDE CONTEMPORAIN

Annexe n°1

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION
(Recto)

NOM du candidat :

SESSION :

PRÉNOM :

ÉTABLISSEMENT :

NUMÉRO :

1 - CRITÈRES D'ÉVALUATION (*)

	A1 - Projet et soutenance orale	A2 - Dialogue argumenté
C1 - Mobiliser des connaissances juridiques pour analyser une situation concrète		
C2 - Repérer les enjeux et/ou les problématiques du sujet abordé dans le cadre du projet		
C3 - Proposer la ou les solutions juridiques possibles		
C4 - Présenter avec clarté une argumentation juridique en utilisant le vocabulaire adapté		
C5 – Maîtriser la communication orale		
Total des points par colonne	... / 10	... / 10

() Placer dans chaque case les points attribués au candidat selon les règles de notation figurant au verso*

2 - ÉVALUATION GLOBALE

2-1 Proposition de note :
(non communiquée au candidat)

... / 20

2-2 Appréciation globale de l'évaluateur :

Nom et prénom de l'examineur
Signature et date

**Baccalauréat général Série L
EPREUVE ORALE DE DROIT et
GRANDS ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN**

**FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION
(Verso)**

RÈGLES DE NOTATION

Répartition des points par compétence évaluée

	A1 - Projet et soutenance orale	A2 - Dialogue argumenté
C1 - Mobiliser des connaissances juridiques pour analyser une situation concrète	0 à 2 points	0 à 2 points
C2 - Repérer les enjeux et/ou les problématiques du sujet abordé dans le cadre de son projet	0 à 2 point	0 à 2 points
C3 - Proposer la ou les solutions juridiques possibles	0 à 1 point	0 à 2 points
C4 - Présenter avec clarté une argumentation juridique en utilisant le vocabulaire adapté	0 à 3 points	0 à 3 points
C5 – Maîtriser la communication orale	0 à 2 points	0 à 1 point
Total des points par colonne	Min. 0 à max. 10	Min. 0 à max. 10

N.B. : les points attribués à chaque compétence évaluée peuvent être en point entier ou en demi-point. Mais la note globale de l'épreuve doit être arrondie au point entier le plus proche.

CENTRE EPREUVES	ETABLISSEMENT ORIGINE	SCOLAIRE	CNED	ISOLES	HC	DATES EPREUVES ORALES	
						23/05/2019	24/05/2019
LYCEE CEZANNE	Lycée Cézanne Aix	10				nombre candidats	
			2	0		13	
	lycée Ste Catherine de Sienne	1					
	TOTAL	13				1 jury	
LYCEE PASQUET ARLES	Lycée Montmajour Arles	4				14	13
	Lycée Pasquet Arles	22					
				1			
	TOTAL	27				1 jury	
LYCEE LURCAT MARTIGUES	Lycée Rimbaud Istres	24				14	13
				3		1 jury	
	TOTAL	27					
LYCEE COCTEAU MIRAMAS	Lycée L'empéri Salon	7				11	0
	Lycée Viala lacoste salon	3					
				1			
	TOTAL	11				1 jury	
LYCEE SAINT EXUPERY	Lycée Nelson Mandela Marseille	1				16	15
	Lycée Thiers Marseille	7					
	Lycée Chevreuil Blancarde Marseille	5					
	Lycée St Jo de la Madeleine Marseille	6					
	Lycée Artaud Marseille	9	2	1			
	TOTAL	31				1 jury	
LYCEE MARSEILLEVEYRE	Lycée Perier Marseille	11				24	25
	Hôpital Salvator	1					
	Lycée Pagnol Marseille	8					
	Lycée Daumier	26					
		46	2	1			
	TOTAL	49				2 jurys	
LYCEE JOLIOT CURIE	Lycée Joliot Curie Aubane	19				14	7
				1	1		
	TOTAL	21				1 jury	
LYCEE DAVID NEEL DIGNE	Lycée David Neel Digne	10				10	
						1 jury	
LYCEE ESLANGON	Lycée Esclangon Manosque	9					9
	TOTAL	9				1 jury	

LYCEE VILLARS GAP	Lycée Briand Gap	19					
	Lycée Villars Gap	6				14	14
	Lycée Honorat Barcelonnette	1		2			
	TOTAL	28				1 jury	
LYCEE MISTRAL AVIGNON	Lycée René Char Avignon	17					18
	Lycée St Joseph Avignon	1					
	TOTAL	18				1 jury	
LYCEE FABRE CARPENTRAS	Lycée Fabre Carpentras	9				17	
	Lycée Victor Hugo Carpentras	6		2			
	1 isolé cavailon						
	TOTAL	17				1 jury	
	TOTAL	261					